

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

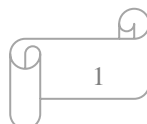


Union - Discipline - Travail

MINISTRE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA POSTE

**RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE
(RAP) AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

Mai 2021



SOMMAIRE

I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE.....	3
<i>I.1 Rappels des orientations stratégiques du ministère.....</i>	3
A. <i>Problèmes majeurs du secteur de l'Economie Numérique et de la Poste.....</i>	3
B. <i>Rappel des orientations stratégiques, des objectifs globaux et des résultats stratégiques du ministère3</i>	
1- <i>Rappel des orientations stratégiques.....</i>	3
2- <i>Rappel des objectifs globaux et des résultats stratégiques.....</i>	4
<i>I.2 Synthèse des principaux résultats.....</i>	4
<i>I.3 Résumé de l'exécution du budget.....</i>	6
II. RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE PAR PROGRAMME	8
<i>II.1 Programme 1 : Administration Générale</i>	8
1. <i>Bilan du programme.....</i>	8
a. <i>Evolution des indicateurs de performance</i>	9
b. <i>Analyse détaillée et explication du résultat</i>	9
c. <i>Exécution financière par action</i>	10
e. <i>Exécution des prévisions d'effectifs</i>	11
2. <i>Commentaires et conclusion</i>	11
<i>II.2 Programme 2 : Economie Numérique et Poste.....</i>	12
1. <i>Bilan du programme</i>	12
a. <i>Evolution des indicateurs de performance</i>	12
b. <i>Analyse détaillée et explication des résultats.....</i>	12
c. <i>Exécution financière par action</i>	13
d. <i>Exécution des autorisations d'engagement.....</i>	14
e. <i>Exécution des prévisions d'effectifs</i>	14
2. <i>Commentaires et conclusion</i>	15

I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE

I.1 Rappels des orientations stratégiques du ministère

A. Problèmes majeurs du secteur de l'Economie Numérique et de la Poste

❖ Au niveau de l'Economie Numérique

- L'inadaptation du cadre juridique actuel aux normes des technologies dites de la 4ème révolution industrielle (5G, internet des objets, cloud, etc.) ;
- Le faible niveau de pénétration du « large bande » ;
- Le faible niveau de pénétration de l'internet fixe haut débit ;
- La quasi-inexistence de contenus locaux numériques ;
- Le faible niveau de la digitalisation de l'Administration et de la gouvernance électronique;
- L'insuffisance et l'inadaptation des compétences pour soutenir le développement du secteur;
- L'accessibilité limitée des populations aux services et outils de l'économie numérique ;
- Le faible niveau d'appropriation des TIC par les populations ;
- La recrudescence des problématiques de la cybercriminalité.

❖ Au niveau de la Poste

- L'inadaptation du cadre juridique actuel ;
- L'insuffisance d'offres de services postaux innovants et compétitifs ;
- Les difficultés structurelles de gestion de la Poste CI ;
- Le non effectivité de la mise en œuvre du service postal universel;
- L'inadaptation des compétences et profils avec l'évolution des activités du secteur postal;
- Le non fonctionnement de plusieurs bureaux de poste.

B. Rappel des orientations stratégiques, des objectifs globaux et des résultats stratégiques du ministère

1- Rappel des orientations stratégiques

❖ Au niveau de l'Economie Numérique

Cinq (05) orientations stratégiques ont été définies :

- **Orientations stratégique # 1** : L'Elaboration et la mise en œuvre d'un cadre législatif et réglementaire adéquat au développement d'une société numérique en Côte d'Ivoire ;
- **Orientations stratégique # 2** : Le Développement d'une infrastructure large bande en adéquation avec les enjeux de développement d'une société numérique ;
- **Orientations stratégique # 3** : La promotion de l'accessibilité à l'usage des Technologies de l'information et de la communication, en générale, et à l'internet en particulier ;
- **Orientations stratégique # 4** : L'incitation au développement de contenu locaux au profit des populations ;
- **Orientations stratégique # 5** : Le développement d'une expertise nationale en matière de TIC.

❖ **Au niveau du Secteur Postal**

Trois (3) orientations de développement sont définies :

- **Orientations stratégique # 1** : La réforme du cadre réglementaire ;
- **Orientations stratégique # 2** : La mise en place d'une autorité de régulation du sous-secteur de la poste
- **Orientations stratégique # 3** : L'élaboration d'un plan de redressement de la société de la Poste Côte d'Ivoire

2- Rappel des objectifs globaux et des résultats stratégiques

Objectifs globaux

Deux objectifs globaux ont été retenus au sein du ministère :

Objectif global 1 : Mettre en place un dispositif de gestion susceptible d'amener tous les acteurs et animateurs à l'adoption de la culture de résultat ;

Objectif global 2 : Favoriser le développement harmonieux des TIC pour le bien-être des populations et le développement d'infrastructures adéquates à la POSTE CI.

Résultats stratégiques

Les quatre résultats stratégiques attendus sont :

- Doter les secteurs de l'économie numérique et de la poste d'un cadre législatif et réglementaire adéquat ;
- Développer et formaliser l'accessibilité au TIC;
- Promouvoir le développement de contenus locaux;
- Restaurer le secteur postal.

1.2 Synthèse des principaux résultats

La mise en œuvre de ces axes stratégiques a permis au secteur du numérique d'atteindre des résultats considérables dont les plus significatifs sont présentés comme suit. Ces résultats seront présentés tant au niveau du sous-secteur de l'Economie Numérique qu'au niveau du sous-secteur postal.

❖ **Au niveau de l'Economie Numérique**

Au niveau du sous-secteur de l'Economie Numérique, il s'agit de :

- La mise en œuvre du projet de maillage du pays en fibre optique de 5435 km ;
- La connectivité internationale avec quatre câbles sous-marins;
- L'existence d'un point d'échange internet, dénommé « civix » ;
- L'octroi de trois licences pour la fourniture de la téléphonie 4G ;
- Le contrôle de la qualité de service des opérateurs de téléphonie mobile ;
- L'identification des abonnés à la téléphonie mobile ;
- La mutualisation des infrastructures TIC par les opérateurs ;
- L'aménagement de 180 ha de la zone franche de Grand-Bassam ;
- La poursuite du projet de couverture en internet wifi des universités et grandes écoles publiques ;

- la prise de la loi n° 2017-803 du 7 décembre 2017 d'orientation de la Société de l'Information en Côte d'Ivoire.

❖ Au niveau de la Poste

Au niveau du sous-secteur de la Poste, l'on note :

- La mise en œuvre par le Gouvernement du plan de redressement de La Poste Côte d'Ivoire ;
- La mise en œuvre de la loi n° 2013-762 du 10 octobre 2013 portant nouveau Code Postal;
- La création d'un régulateur postal qui est l'ARTCI ;
- La mise en œuvre du courrier hybride ;
- Le lancement de nouvelles activités telles que la vente en ligne, la livraison à domicile, le courrier en ligne et le cash-cash;
- L'organisation de la Conférence des Postes des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CPEAO);
- L'exécution du plan de départ volontaire à la retraite des agents en âge avancé de La Poste Côte d'Ivoire ;
- La réhabilitation de 41 bureaux de poste sur les 66 bureaux de poste dans la zone ex-CNO.

Toutes ces performances réalisées par le secteur de l'Economie Numérique et de la Poste sont traduites dans le tableau des indicateurs. Il est à noter que malgré les efforts consentis par le secteur au cours de la gestion 2020, beaucoup reste à faire en vue de l'atteinte de la maturité numérique conformément à l'ambition du Gouvernement de faire de notre pays un hub numérique dans la sous-région.

Tableau 1 : Tableau de l'évolution des indicateurs du Ministère

Indicateurs	REALISATIONS (de 2017 à 2019)			2020		Commentaires
	2017	2018	2019	Prévision	Réalisation	
Nombre de textes réglementaires mis en œuvre.	-	2	-	5	5	La mise en œuvre est traduite ici par la promulgation
Taux de couverture du territoire national en matière d'Economie Numérique	54,0%	54,1%	60%	95%	68,9%	Ce volet mesure le taux de pénétration du haut débit internet
	46,97%	55%	56,53%	100%	62%	Ce volet mesure le taux de couverture mobile de la population en 4G
Proportion de la population ayant accès aux TIC	-	-	32,41%	100%	41%	Ce volet mesure la proportion de la population ayant accès à l'Equipement ordinateur
	-	-	64,83%	100%	73,67%	Ce volet mesure la proportion de la population ayant accès à l'Equipement mobile
Taux de réhabilitation des bureaux de poste dans les zones Ex-CNO	-	-	-	100%	62,12%	Le niveau de réalisation obtenu est fonction du niveau de financement
Taux d'apurement de la dette mandat	-	-	-	100%	54%	Le niveau de réalisation obtenu est fonction du niveau de financement

I.3 Résumé de l'exécution du budget

Pour la réalisation de ses missions à lui assignées, le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste (MENUP) a bénéficié d'une notification budgétaire initiale (budget voté) de **49 503 512 042 FCFA** au titre de l'exercice 2020. A la suite du collectif budgétaire ; cette dotation est passée à **44 087 278 398 FCFA** soit un taux de réduction de **11%**.

L'analyse de l'exécution de ce budget se fera d'une part par nature budgétaire et par programme d'autre part.

a) Analyse de l'exécution du budget par nature de dépense

L'exécution du Budget par natures de dépenses (Biens et services, personnel, transferts et investissements) se présente comme telle :

- Les dépenses en biens et services se chiffrent à **4 258 768 323 FCFA** et représentent 9,66% du budget global du ministère. Le taux d'exécution s'élève à 69.03%. Ce taux d'exécution s'explique d'abord par la régulation budgétaire mais aussi au niveau de l'activité « organisation du 27^{ème} congrès de l'Union Postale Universelle ». En effet, pour un budget voté initial de 3 000 000 000 FCFA, son financement est passé à 1 000 000 000 FCFA suite au collectif budgétaire. En outre seulement 56% d'exécution sont retracés alors que les 44% bien qu'exécutés ne sont pas retracés parce que ayant fait l'objet d'une lettre d'avances pour la construction de la Poste du Futur. Il faut aussi noter que la ligne convention BNETD est exécutée par la DAF du Ministère de l'Economie et des Finances et sa situation d'exécution n'est pas transcrite dans le budget du MENUP.
- Pour les dépenses de personnel, l'exécution est de 99,83% sur l'exercice budgétaire de 2020.
- Quant aux transferts, ce taux est de 75,29% sur la même période. Ce taux d'exécution de moins de 100%, s'explique par la régulation budgétaire sur cette nature de dépenses.
- En ce qui concerne les dépenses d'investissement, le budget voté est de 13 643 140 760 FCFA et représente 28% du budget global du MENUP. Le taux d'exécution est de 85,62%. Ce taux d'exécution en dessous de 100% trouve son explication dans la régulation subit par certains projets, tel que le projet PSNDEA qui a vu une partie de son budget baissé de 30%. Il y a aussi le cas spécifique du projet de réhabilitation des bureaux de postes dans les zones ex-CNO dont environ 0.89% de sa dotation n'a pu être exécutée faute de facture correspondante à ce montant.

b) Analyse de l'exécution du budget par programme

L'exécution du budget du MENUP en 2020 s'est faite à travers trois (3) programmes à savoir :

- Programme 1 : Administration générale, qui est le programme support du ministère ;
- Programme 2 : Economie numérique et poste, étant le programme métier ;
- Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor.

Tableau 2 : Exécution du budget 2020

Unités	Voté	Collectif	Actuel	Actuel hors bailleur et comptes spéciaux	Réalisation	Tx de réal
Opérations consolidées						
1. Ressources	49503512 042	43 921 292 104	44 087 278 398	9 493 178 398	7 448 531 022	78,46%
2. Charges	49 503 512 042	43 921 292 104	44 087 278 398	9 493 178 398	7 448 531 022	78,46%
1. Ressources	49 503 512 042	43 921 292 104	44 087 278 398	9 493 178 398	7 448 531 022	78,46%
1.1 Ressources intérieures	39 314 512 042	33 732 292 104	33 898 278 398	9 493 178 398	7 448 531 022	78,46%
1.1.1 Budget de l'Etat (Trésor)	39 314 512 042	33 732 292 104	33 898 278 398	9 493 178 398	7 448 531 022	78,46%
1.1.2 Recettes de services	-	-	-	-	-	0,00%
1.2 Ressources extérieures	10 189 000 000	10 189 000 000	10 189 000 000	-	-	0,00%
1.2.1 Emprunts projets	10 189 000 000	10 189 000 000	10 189 000 000	-	-	0,00%
1.2.2 Dons Projets	-	-	-	-	-	0,00%
1.2.3 Appuis budgétaires ciblés	-	-	-	-	-	0,00%
2 Charges	1 555 784 908	43 921 292 104	44 087 278 398	9 493 178 398	7 448 531 022	78,46%
.2.1 Personnel	1 555 784 908	-	-	1 609 971 202	1 607 273 568	99,83%
2.1.1 Solde y compris EPN	1 555 784 908	1 555 784 908	1 609 971 202	1 609 971 202	1 607 273 568	99,83%
2.1.2 Contractuels hors solde	-	-	-	-	-	0,00%
2.2 Biens et Services	4 258 768 323	2 230 598 911	2 230 598 911	2 230 598 911	1 289 703 644	57,82%
Biens et services sur budget Etat	4 258 768 323	2 230 598 911	2 230 598 911	2 230 598 911	1 289 703 644	57,82%
2.3 Transferts	30 045 818 051	27 083 776 741	27 195 576 741	2 790 476 741	2 100 993 666	75,29%
2.3.1 Transferts courants	1 020 670 181	978 528 871	1 090 328 871	1 090 328 871	910 890 157	83,54%
2.3.2 Transferts en capital	29 025 147 870	26 105 247 870	26 105 247 870	1 190 103 509	1 190 103 509	100%
2.4 Investissement	13 643 140 760	13 051 131 544	13 051 131 544	2 862 131 544	2 450 560 144	85,62%
2.4.1 Trésor	3 454 140 760	2 862 131 544	2 862 131 544	2 862 131 544	2 450 560 144	85,62%
2.4.2 Financement extérieur	10 189 000 000	10 189 000 000	10 189 000 000	-	-	0,00%
Dons	-	-	-	-	-	0,00%
Emprunts	10 189 000 000	10 189 000 000	10 189 000 000	-	-	0,00%

La situation de l'exécution se présente comme suit :

Le budget alloué (budget voté) au programme administration générale est de 2 199 192 770 FCFA, soit 4,44% du budget général du MENUP. A la suite du collectif budgétaire, il est passé à 1 637 473 754 FCFA. Il a été exécuté à hauteur de 84,91% équivalent à 1 390 359 615 FCFA.

Quant au programme Economie numérique et poste, le budget voté qui était de 19 979 319 272 FCFA a connu une baisse de 1 934 614 628 FCFA à la suite du collectif budgétaire et est passé à 18 044 704 644 FCFA. Il représente 40,36% du budget général du ministère. Le taux d'exécution est de 77,12% soit un montant de 6 058 171 407 FCFA, la part bailleur n'est pas prise en compte.

Le taux d'exécution en dessous de 100% s'explique en partie par la régulation du budget du projet PSNDEA et de celui de l'Uep-ZBTIC, mais aussi le cas du projet de réhabilitation des bureaux de poste

dans les zones ex-CNO dont environ 0,89% de la dotation n'a pu être exécutée faute de facture correspondante à ce montant.

Concernant le Programme Comptes Spéciaux du Trésor, le budget voté s'élève à 27 325 000 000 FCFA soit 55,20% du budget général du MENUUP. L'exécution de ce programme dont les structures bénéficiaires sont l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) pour un montant de 3 325 000 000 FCFA et l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radioélectriques (AIGF) à hauteur de 24 000 000 000 FCFA, n'est pas retranscrite dans ce rapport.

Le taux d'exécution global du budget du MENUUP pour l'exercice 2020 est de 78,46% pour un budget voté de 49 503 512 042 FCFA. Il est passé à 44 087 278 398 FCFA à la suite du collectif budgétaire. Finalement le budget du MENUUP hors bailleur et hors comptes spéciaux est de 9 493 178 398 et a été exécuté à hauteur de 7 448 531 022 FCFA.

Deux informations majeures méritent d'être signalées pour expliquer ce niveau d'exécution du budget du MENUUP au titre de la gestion 2020.

- La première concerne la transcription de la situation d'exécution des ressources extérieures. Sur ce point, nous notons principalement que ce taux ne prend pas en compte les ressources extérieures dont la situation d'exécution n'est pas rapportée.
- La seconde porte sur la transcription de la situation d'exécution des Comptes spéciaux du Trésor. Nous notons ici aussi que la situation d'exécution du budget du MENUUP de 78,46% ne prend pas en compte les Comptes spéciaux du Trésor car l'exécution de cette partie n'est pas rapportée.

II. RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE PAR PROGRAMME

Le Rapport Annuel de Performance du Ministère de l'Economie numérique et de la Poste est présenté par Programme.

Nous rappelons que conformément au Projet Annuel de Performance (PAP) 2020, le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste dispose de deux (02) programmes à savoir :

- Programme 1 : Administration Générale ;
- Programme 2 : Economie Numérique et Poste.

II.1 Programme 1 : Administration Générale

1. Bilan du programme

De par sa transversalité, il est essentiel de rappeler que les activités majeures du **programme Administration Générale** ont été réalisées en vue de :

- La coordination et de l'animation du Ministère ;
- La gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Ministère ;
- L'information et de la communication autour des activités du Ministère ;
- La planification, de la programmation et du suivi évaluation des activités du Ministère ;

Toutes ces activités ont abouti à plusieurs résultats. Entre autres, l'élaboration du budget du ministère et du rapport de l'exécution dudit budget, le suivi des activités de réglementation qui ont abouti à l'adoption de sept (05) décrets en matière d'Economie Numérique et Poste. En matière d'inspection, deux (2) missions de contrôle et trois (03) missions d'évaluation ont été réalisées dans certaines

structures du ministère. Aussi, le système d'Archivage a-t-il mis en œuvre avec la numérisation de 60% des cartons d'archives.

a. Evolution des indicateurs de performance

Tableau 3 : évolution des indicateurs du programme 1

Objectifs spécifiques 1	Indicateurs de performance	Unités	Réalisation			2020	
			2017	2018	2019	Prévisions	Réalisations
Améliorer le cadre législatif et réglementaire des secteurs de l'Economie Numérique et de la Postes	Indicateur 1 : Nombre de textes législatifs et réglementaires des secteurs de la poste et des TIC	U	-	2	-	5	5
	Indicateur 2 : Nombre de campagnes de sensibilisation sur les textes	U	-	2	-	2	2
Renforcer la gestion des ressources humaines, financières matérielles	Indicateur 1 : Taux d'agents formés	%	-	95%	-	100%	100%
	Indicateur 2 : Taux d'exécution du budget	%	-	70%	-	90%	81,10%
Améliorer le système d'information, de communication et d'archivage du ministère	Indicateur 1 : taux d'élaboration de répertoires de documents	%	-	40%	-	60%	162.50%
	Indicateur 2 : Taux de numérisation de cartons	%	-	10%	-	60%	60%
Amélioration de la planification des activités du ministère	Indicateur 1 : Taux de projets suivis et évalués	%	-	30%	-	40%	40%

b. Analyse détaillée et explication du résultat

La présente analyse porte sur les résultats obtenus au cours de la gestion 2020. De façon générale, nous notons que pour ce qui concerne le programme administration Générale, les résultats obtenus sont globalement conformes aux prévisions.

- Pour l'indicateur nombre de textes législatifs et réglementaires des secteurs de la poste et des TIC, les réalisations sont conformes aux prévisions.
- Concernant l'indicateur nombre de campagnes de sensibilisation sur les textes, deux campagnes de sensibilisation ont été menées en vue de la divulgation desdits textes auprès de la population conformément aux prévisions.
- S'agissant de la formation des agents du ministère, nous notons que 100% des agents à former ont effectivement été formés ;
- Au titre de l'exécution du budget, sur une prévision de 100%, le ministère a enregistré un taux d'exécution de 81,10%. Ce taux s'explique d'une part par la régulation budgétaire et d'autre part par le collectif budgétaire intervenu en cours d'année à la suite de la survenue de la crise sanitaire.
- Pour ce qui concerne le taux d'élaboration de répertoires de documents, le taux de 162,50% atteint résulte du fait de l'arrivée dans le service de nouveaux agents qui ont permis de booster cette activité.

- Quant au taux de numérisation de cartons d'archives, le taux de réalisation est resté conforme aux prévisions de 60%.
- S'agissant du taux de suivi des projets, les réalisations sont restées conformes aux prévisions.

c. Exécution financière par action

Tableau 4 : Exécution financière par action du programme

Actions	Personnel	Biens et Services	Transferts	Investissement	Total
Action 1 : 2112501 Coordination et animation du ministère	-	460 595 585	-	-	460 595 585
Action 2 : 2112502 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	467 029 103	315 894 096	-	-	782 923 199
Action 3 : 2112503 Information et Communication	-	110 850 832	-	-	110 850 832
Action 4 : 2112504 Planification, Programmation et Suivi-Evaluation		35 989 999	-	-	35 989 999

Pour la réalisation des activités du programme administration générale, quatre (4) actions (Coordination et animation du ministère, Gestion des ressources humaines, financières et matérielles, Information et Communication, Planification, Programmation et Suivi-Evaluation) ont été identifiées afin de permettre l'atteinte des cinq (5) objectifs spécifiques dudit programme.

Le budget du programme administration générale est affecté à deux natures de dépenses : les dépenses en biens et services et le personnel.

Le montant des dotations par action est mentionné dans le tableau 4 ci-dessus. Le Taux d'exécution globale est de 84,91%.

d. Exécution des autorisations d'engagement

L'exécution des autorisations d'engagement du programme est présentée ci-dessous.

Tableau 5 : Exécution des autorisations d'engagement du programme 1

	AE			Réalizations (R)			Ecart(E)		
	E = AE - R								
Total programme (Budget de l'Etat)	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Sur financement intérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur financement extérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-

S'agissant du programme administration générale, nous notons que ce chapitre est sans objet pour motif qu'il ne possède pas de lignes à marchés.

e. Exécution des prévisions d'effectifs

L'exécution des prévisions d'effectifs du programme est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6: Exécution des prévisions d'effectifs du programme 1

	2019	2020				
		Besoin exprimé	Prévision	Besoin satisfait	Sorties	Total fin d'année
Catégorie A	34	19	19	07	03	38
Catégorie B	27	17	17	03	01	29
Catégorie C	05	00	00	05	00	10
Catégorie D	09	06	06	02	00	11
Non Fonctionnaires	43	05	05	03	10	36
TOTAL	118	47	47	20	14	124

L'année 2020 a enregistré vingt (23) arrivées au sein du ministère dans les emplois suivants : ASTP option Chauffeur (2), Adjoint Administratif (2), Assistant Conservateur (1), Assistant Comptable (2), Secrétaire Assistant Comptable (4), Secrétaire Administratif (02), Secrétaire de Direction (1), Technicien Supérieur de la Communication (1), Attache Administratif (1), Attaché des Finances (2), Ingénieur Réseaux et Télécommunications (2), Ingénieur Informaticien (1), Inspecteur de l'Enseignement (1), Juriste (1).

Au titre des départs, nous avons quatorze (14) agents partis vers d'autres ministères et trois (03) décès soit au total dix-sept (17) agents. Ceux-ci sont issus des emplois suivants : Ingénieur informaticien (1), Ingénieur TIC (1), Ingénieur Telecom (2) Ingénieur Management Marketing (1), Ingénieur Statisticien Economiste (1), Juriste (3), Documentaliste (1), Assistante de Direction (1), ASTP option Chauffeur (2), Comptable (1) et un garde du corps.

En définitive, le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste compte en son sein au titre de l'exercice 2020, soixante-quinze (88) fonctionnaires et agents de l'Etat et quarante-sept (36) agents contractuels pour un total de cent-vingt-deux (124) agents repartis dans huit Directions.

2. Commentaires et conclusion

Au total, nous retenons que s'agissant le programme Administration Générale, l'objectif général de mettre en place un dispositif de gestion susceptible d'amener tous les acteurs et animateurs à l'adoption de la culture du résultat a été atteint. A cet effet 04 actions ont été déployées et 29 activités ont été mises en œuvre. Les niveaux d'exécution de ces actions montrent que les ressources mises à disposition ont été utilisées pleinement.

3. Perspectives du programme 1

En termes de perspectives du programme, il faut noter que l'évolution continue du secteur demande une mise à jour constante de la politique nationale en matière d'économie numérique. Ce qui s'apprécie au

niveau :

- De la mise à jour constante de la réglementation du secteur ;
- De la mise à jour de la stratégie du secteur ;
- De l'assainissement des affaires
- De la formation d'une expertise locale dans le domaine ;
- Du recrutement d'une expertise qualifiée dans l'administration publique ;
- De la recherche de financement en soutien à l'action gouvernementale.

II.2 Programme 2 : Economie Numérique et Poste

1. Bilan du programme

Le programme « Economie Numérique et Poste » est le programme métier du ministère. Ses principales activités ont été réalisées par la direction centrale du ministère en charge de sa coordination et son animation et par les structures sous tutelle en charge de la mise en œuvre de la politique gouvernementale du secteur.

a. Evolution des indicateurs de performance

Les indicateurs de performance du programme sont consignés dans les différents tableaux ci-dessous.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs du programme Economie Numérique

Objectifs spécifiques 1	Indicateurs de performance	Unités	Réalisation			2020	
			2017	2018	2019	Prévisions	Réalisations
Promouvoir et vulgariser les TIC sur le territoire national	Indicateur 1 : Taux de pénétration du haut débit	%	-	54,1%	60%	47%	68,9%
	Indicateur 2 : taux de couverture de la population en Internet	%	-	70%	91,7%	95%	92,25%
Moderniser les infrastructures TIC	Indicateur 1 : Nombre de kilomètre de fibres optiques déployés	%	-	1874	1539	ND	0
Promouvoir la création d'unités industrielles en matière de TIC et Biotechnologie en zone franche	Indicateur 1 : taux d'exécution des projets d'infrastructures et d'équipement	%	-	60%	83,40%	ND	97,72%
	Indicateur 2 : Taux de croissance du chiffre d'affaires global des entreprises maintenues dans la zone franche	%	-	5%	-	5%	0,17%
	Indicateur 3 : Nombre de projets incubés	u	-	5	8	10	0

b. Analyse détaillée et explication des résultats

De manière générale, nous notons que plusieurs facteurs ont empêché l'atteinte des performances du programme Economie Numérique et Poste. Sur ce chapitre, nous pouvons citer la survenue en début d'année 2020 de la pandémie à corona virus (la COVID 19) et les difficultés financières de certaines de nos structures. S'agissant du COVID-19, les conséquences se résument en la restriction budgétaire et en l'imposition de mesures barrières de lutte ainsi qu'en la prudence à engager les investissements. Il en découle un report de certaines activités ou un ralentissement du rythme d'exécution des travaux.

- Le taux de pénétration du haut débit de 68,9% est nettement au-dessus de la prévision de 47% de 2020. En d'autres termes le haut débit est de plus en plus étendu sur le territoire national.
- Le taux de couverture de la population en Internet est passé de 91,7% en 2019 à 92,25% en 2020. Certes la prévision de 95% n'est pas atteinte, cependant on note une légère amélioration comparativement à 2019.

Les écarts des réalisations du taux de pénétration du haut débit internet et de celui de la couverture de la population en internet, qui sont respectivement de (-21) points et de (-2) points par rapport aux prévisions, s'expliquent par le ralentissement des investissements des opérateurs de téléphonie pour le déploiement de leurs réseaux 3G et 4G du fait de la crise du COVID-19. Au niveau du déploiement de la fibre optique, les difficultés financières de l'ANSUT n'ont pas permis de démarrer l'exécution des travaux, ainsi les prévisions de déploiement de fibres optiques n'ont pas été réalisées.

- Le taux d'exécution des projets d'infrastructures et d'équipement initialement projeté pour 100% n'a pu atteindre que 97,72%. Cet indicateur concerne l'aménagement des 180 premiers hectares sur le site du VITIB. La non-atteinte de la prévision escomptée est essentiellement due aux restrictions budgétaires.
- Le taux de croissance du chiffre d'affaires global des entreprises maintenues dans la zone franche a été de 0,17% en 2020 contre 5% prévu. Cet écart s'explique par la survenue en cours d'année de la pandémie Covid-19, les difficultés d'obtention des autorisations de production des produits pharmaceutiques et le taux d'échec élevé des start-up technologiques.
- Quant à l'indicateur sur le taux de projets incubés, nous notons qu'aucun projet n'a été incubé en 2020 en raison de la crise sanitaire du covid 19.

c. Exécution financière par action

Tableau 4 : exécution financière par action du programme 2

	Personnel	Biens et Services	Transferts	Investissement	Total
Action 1: Développement du secteur de l'Economie Numérique et du secteur de la poste	1 140 244 465	366 373 132	2 010 462 846	1 634 763 878	4 011 599 856
Action 2 : Développement de la zone franche de Grand Bassam	-	-	90.530.820	815.796.266	906.327.086

Deux grandes actions ont été déterminées pour l'atteinte des objectifs du programme économie numérique et poste. Il s'agit d'une part, du Développement du secteur de l'Economie Numérique et du secteur de la poste et du Développement de la zone franche de Grand Bassam d'autre part.

Le budget du programme a été réparti entre les différentes natures de dépenses que sont : personnel, biens et services, transferts et investissement.

Le budget de l'Action 1 : Développement du secteur de l'Economie Numérique et du secteur de la poste

représente 83.52% du budget du programme soit 6 560 951 664 FCFA. Il a été exécuté à hauteur de 61.14%, soit un montant de 4 011 599 856 FCFA.

En ce qui concerne l'Action 2 : Développement de la zone franche de Grand Bassam, son budget représente 16.48% du budget global du programme soit 1 294 752 980 FCFA. Il a été exécuté à hauteur de 906.327.086 FCFA soit 70.00%.

d. Exécution des autorisations d'engagement

L'exécution des autorisations d'engagement du programme est présentée ci-dessous.

Tableau 9 : Exécution des autorisations d'engagement du programme 2

	Année de démarrage	Année de fin	Coût total	Budget Voté 2020	Budget Actuel 2020	Mandat PEC 2020
Projet 1 : Aménager la zone franche de Grand Bassam	2014	2021	40 001 000 000	1 500 000 000	1 165 423 237	815 796 266
<i>Sur financement intérieur</i>			12 001 000 000	1 500 000 000	1 165 423 237	815 796 266
<i>Sur financement extérieur</i>			28 000 000 000			
Projet 2 : Intégrer le digital dans le secteur agricole	2018	2023	45 198 185 600	10 989 000 000	10 989 000 000	739 998 215
<i>Sur financement intérieur</i>			7 939 828 000	800 000 000	800 000 000	739 998 215
<i>Sur financement extérieur</i>			37 258 357 600	10 189 000 000	10 189 000 000	
Projet 3 : Poursuivre la réhabilitation des bureaux de postes dans les zones ex-cno	2012	2021	4 010 000 000	280 000 000	217 545 671	215 603 027
<i>Sur financement intérieur</i>			4 010 000 000	280 000 000	217 545 671	215 603 027
<i>Sur financement extérieur</i>			-	-	-	-
Total programme (Budget de l'Etat)			89 209 185 600	12 769 000 000	12 371 968 908	1 771 397 508
<i>Total sur financement intérieur</i>			23 950 828 000	2 580 000 000	2 182 968 908	1 771 397 508
<i>Total sur financement extérieur</i>			65 258 357 600	10 189 000 000	10 189 000 000	-
Projet 4 : Réhabiliter et équiper l'ESATIC	2012	2020	4 760 000 000	874 140 760	679 162 636	679 162 636
<i>Sur financement intérieur</i>			4 760 000 000	874 140 760	679 162 636	679 162 636
<i>Sur financement extérieur</i>			-	-	-	-
Total programme (Budget de l'Etat)			93 969 185 600	13 643 140 760	13 051 131 544	2 450 560 144
<i>Total sur financement intérieur</i>			28 710 828 000	3 454 140 760	2 862 131 544	2 450 560 144
<i>Total sur financement extérieur</i>			65 258 357 600	10 189 000 000	10 189 000 000	-

Les autorisations d'engagement du programme économie numérique et poste sont financées par le budget de l'Etat et par les bailleurs pour son volet investissement.

Il faut noter que le ministère dispose de quatre projets en cours d'exécution. Sur ces quatre projets seul le Projet solution numérique pour le désenclavement des zones rurales bénéficie encore d'un financement bailleur en l'occurrence la banque mondiale, la part bailleur du projet Aménagement de la zone franche technologique à Grand Bassam ayant été entièrement décaissée.

Le coût total de ces projets s'élève à 93 969 185 600 FCFA. La part Etat est de 28 710 828 000 FCFA contre 65 258 357 600 FCFA pour les bailleurs.

En 2020, 2 450 560 144 FCFA ont été pris en charge sur la part Etat sur un budget de 2 862 131 544 FCFA.

e. Exécution des prévisions d'effectifs

L'exécution des prévisions d'effectifs du programme est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : exécution des prévisions d'effectifs du programme 2

	2019	2020				
		Besoin exprimé	Prévision	Besoin satisfait	sorties	Total fin d'année
Catégorie A	81	06	06	05	05	81
Catégorie B	13	02	02	02	02	13
Catégorie C	06	02	02	00	01	05
Catégorie D	05	01	01	00	00	05
Non Fonctionnaires	26	00	00	00	04	22
TOTAL	131	11	11	07	12	126

Au cours de l'année 2020, six (6) agents ont été recrutés (Colonne besoins satisfaits) :

En 2019, le programme Economie Numérique et Poste totalisait 119 agents, dont 21 contractuels et 07 agents fonctionnaires et 05 non fonctionnaires pour le compte de la DENUP pour un total de 131 agents.

En fin 2020, suite aux mouvements de personnel qu'a connu le programme au cours de l'année, l'effectif est passé à un total de 126 agents, dont 22 agents contractuels et 104 fonctionnaires repartis dans les grades A, B, C et D.

2. Commentaires et conclusion

Au total, nous retenons que pour l'atteinte de l'objectif global du programme Economie Numérique et Poste, qui est de favoriser le développement harmonieux des TIC pour le bien-être des populations et le développement d'infrastructures adéquates à la Poste Côte d'Ivoire, 02 actions reparties en 19 activités ont été nécessaires.

Il convient également de noter que ces activités se sont déroulées dans un environnement difficile pour au moins trois raisons : le basculement en mode budget programme avec le dysfonctionnement du système d'exécution budgétaire, l'intégration de nouveaux acteurs non familiers au système et la crise sanitaire mondiale du covid_19.

3. Perspectives pour programme 2

Les perspectives pour le programme 2 s'inscrivent dans la droite ligne de la vision du gouvernement et déclinée par le ministère de l'économie numérique, des télécommunications et de l'innovation.

L'objectif de notre pays, est d'opérer la transformation digitale de l'économie, et de la gouvernance au service de la croissance et des populations. Et la Côte d'Ivoire ambitionne d'être le moteur de la transformation numérique au niveau régional et continental.

Pour cela, nos actions et les initiatives ainsi que les financements futurs de l'état dans ce secteur seront prioritairement axés vers :

- L'adaptation et la mise à niveau de la Réglementation ;

- Le développement des infrastructures ;
- Le développement de service et outils du numérique pour les citoyens ;
- L'accessibilité aux outils et services du numérique à toute personne, indépendamment de ses caractéristiques individuelles, sociales ou culturelles et de sa localisation géographique ;
- Le développement des compétences aux métiers du numérique ;
- Le renforcement de la confiance numérique caractérisée par la Cyber sécurité et la protection des données personnelles et la certification électronique ;
- Le développement de l'Innovation et d'une industrie du numérique.